

Développement du réseau électrique et téléphonique (1917), du réseau d'eau (1938) à La Bauche

Le 30 juillet 1917, la commune de La Bauche décide l'installation d'un téléphone par une subvention de 51 Frs mis en gérance chez un habitant de la commune. En 1924, la commune de La Bauche en collaboration avec la « société Hydroélectrique du Guiers » met en place la construction d'un réseau électrique de moyenne et haute tension pour alimenter la commune et ses habitants. Le transport des matériaux depuis la gare des Echelles est pris en charge par le génie rural. Le 25 juillet 1926, la commune décide d'éclairer les bâtiments communaux. Elle passe un contrat avec la société « Electricité et mécaniques et applications industrielles » de Lyon comprenant l'installation de 23 lampes simples, 1 lampe extérieure et l'achat de 28 ampoules. En 1934, une demande est formulée pour l'installation d'une lampe électrique éclairant de l'école à la fruitière. Puis en 1935, un lampadaire est installé au niveau de la mairie et de l'école. Le 23 août 1958, une cabine téléphonique publique est mise en place par la transformation d'un poste particulier en poste public chez Madame PIOZ au hameau des Mollions permettant aux habitants des alentours de s'en servir. En 1938, la commune lance une étude de réalisation d'un réseau de distribution d'eau potable. A partir de 1943, la commune utilise les sources du Tarrin et de la Raizière (réservoir). Il faut attendre l'après guerre (1960), sous la direction de Monsieur Mollion Georges, maire, pour finaliser la construction du réseau d'eau potable sur la commune. Le conseil municipal établit un règlement communal de l'eau fixant les tarifs, les modalités générales (compteurs, branchements, responsabilités, sanctions...). Pour permettre l'adduction d'eau communale, la commune se lance dans le captage de la source de la Raizière et y construit un réservoir. Deux ans plus tard, la commune achète la source de la Vendée à Gognet-Chapuis Jean François et Gaviot Claudius. Le maire exécute alors des travaux de captage de la source.